

RECTIFICATIF N°1
À l'Appel à Propositions
—
Initiatives de Dialogue
Interculturel

Référence : ALF/CFP/2020/ICD

Les candidats sont informés des modifications suivantes relatives aux Lignes Directrices à l'attention des Porteurs de Projet

Les Lignes Directrices sont rectifiées comme suit:

SECTION 6. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Sous-section 6.1: Contrôle Administratif – Quatrième point, Page 14

Au lieu de :

Un comité d'évaluation administrative vérifiera la conformité des candidatures au regard des critères définis ci-avant. Les propositions seront automatiquement rejetées si l'un des points ci-dessous s'applique :

- L'organisation candidate doit avoir été créée/constituée **avant la fin 2018**.

Lire :

Un comité d'évaluation administrative vérifiera la conformité des candidatures au regard des critères définis ci-avant. Les propositions seront automatiquement rejetées si l'un des points ci-dessous s'applique :

- L'organisation candidate a été créée/constituée **après l'année 2018**.

Toutes les autres modalités et conditions des Lignes Directrices restent inchangées. Les corrections aux Lignes Directrices ci-dessus font partie intégrante des Lignes Directrices.

